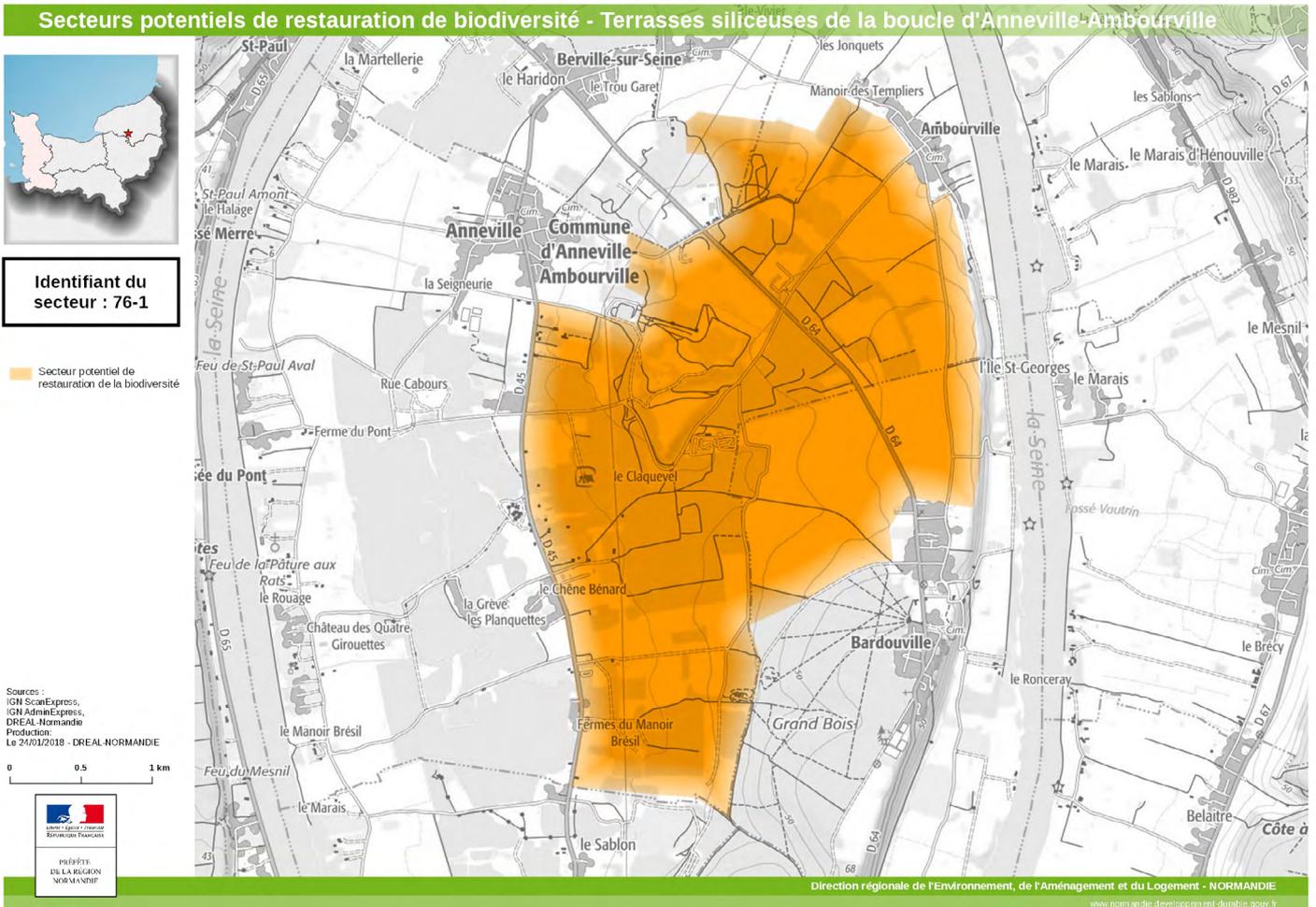


Terrasses siliceuses de la boucle d'Anneville-Ambourville



Localisation

Département : Seine-maritime

E.P.C.I. : Métropole Rouen Normandie

Communes : Bardouville, Anneville-Ambourville, Berville sur Seine

Statuts de propriété

- ▶ Privé, propriétés communales,
- ▶ Propriétés du Grand Port Maritime de Rouen,
- ▶ Propriétés de l'État,
- ▶ Propriété de la Métropole de Rouen

Milieux principaux

Pelouses silicoles, landes, zones sablonneuses, plan d'eau

Mesures de protection/gestion connues

- ▶ ZNIEFF de type 1
- ▶ ZNIEFF de type 2
- ▶ Parc Naturel Régional
- ▶ Zone Spéciale de Conservation (directive Habitats)
- ▶ Site classé
- ▶ Secteurs de mesures compensatoires réalisées ou en cours



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
NORMANDIE

Enjeux principaux

- ▶ Préservation et gestion des pelouses silicoles
- ▶ Préservation des fonctionnalités et les continuités écologiques de cette zone
- ▶ Préservation des habitats et des populations d'espèces rares et menacées
- ▶ Reconquête de milieux humides et boisés
- ▶ Restauration d'espaces interstitiels aux zones à enjeu écologiques

Exemples d'actions pouvant être envisagées

- ▶ Optimiser la gestion des secteurs de landes et pelouses silicoles pour les conserver ouverts
- ▶ Réduire les fourrés et bétulaies envahissants
- ▶ Restaurer les zones ayant fait l'objet de boisements de résineux
- ▶ Mettre en place une gestion par pâturage sur les secteurs les plus remarquables

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

1 rue recteur Daure - 14006 Caen cedex 1

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

Principales espèces rares et/ou protégées

Cette zone abrite d'anciennes terrasses alluviales sablo-caillouteuses autrefois façonnées par la Seine. Ces assises sableuses mêlées de silex génèrent la présence de sols filtrants, lessivables et acides.

La juxtaposition de différents milieux génèrent la présence de nombreuses espèces végétales et animales particulièrement remarquables.

Flore

Les systèmes de landes à Ericacées existaient autrefois dans ce secteur, en lien notamment avec d'anciennes pratiques pastorales sur ces terres ingrates. Aujourd'hui, consécutivement aux reboisements massifs en résineux, à l'abandon des terrains et aux extensions récentes des carrières, les landes à Callune et les pelouses associées sont devenues relictuelles. Elles ne se développent plus que sur les terrains caillouteux et sableux délaissés, notamment dans les anciennes carrières abandonnées.

Sur les chemins et les secteurs sablonneux entretenus par des Lapins de garenne localement nombreux, des pelouses sableuses sèches avec de nombreuses espèces annuelles se développent avec notamment les Canches caryophyllée et précoce (*Aira caryophylla*, *A. praecox*), la Patience petite oseille (*Rumex acetosella*), la Porcelle des bruyères (*Hypochoeris radicata*), l'Aphane à petits fruits (*Aphanes australis*), la Doradille noire (*Asplenium adiantum-nigrum*), la Coincye giroflée (*Coincya monensis* subsp. *cheiranthos*), la Cotonnière naine (*Filago minima*), l'Herniaire glabre (*Herniaria glabra*) et Crassule tillée (*Crassula tillaea*), la Jasionne des montagnes (*Jasione montana*), le Pied d'oiseau (*Ornithopus perpusillus*), la Mibore naine (*Mibora minima*) et le Trèfle des champs (*Trifolium arvense*), l'Orobanche du Genêt (*Orobanche rapum-genistae*), le Bleuets (*Centaurea cyanus*).



Crassule tillée (*Crassula tillaea*)

Faune

Parmi les oiseaux, plusieurs mâles chanteurs d'Engoulevent (*Caprimulgus europaeus*) ont été repérés de nuit sur le site et ses abords. La Locustelle tachetée (*Locustella naevia*) est notée dans les buissons et l'Oedicnème criard occupe les secteurs ouverts. Plusieurs insectes remarquables ont été recensés : la Mélitée du Plantain (*Melitaea cinxia*), l'Azuré des ajoncs (*Plebejus argus*), l'Oedipode bleu-turquoise (*Oedipoda caerulescens*) et le rare Gomphocère tacheté (*Myrmeleottetix maculatus*), la Decticelle des bruyères (*Metriopectera brachyptera*), l'Anax empereur (*Anax imperator*). Les milieux aquatiques temporaires d'anciennes carrières permettent à des centaines de Crapauds calamite (*Bufo calamita*) de se reproduire.



Crapaud calamite (*Epidalea calamita*)



Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*)